

## Définition

### Rapport Brundtland

Le concept de développement durable est apparu pour la première fois en 1987 dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, rédigé par l'ancienne Première ministre norvégienne Gro Harlem Brundtland. Ce rapport, intitulé "Notre avenir à tous", propose un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Concrètement, il s'agit d'une part de permettre à l'humanité d'exploiter les ressources de la Terre, sans les empêcher de se régénérer afin de permettre aux générations futures de la faire également. D'autre part, il s'agit de permettre à chaque être humain d'avoir le même droit d'accès aux ressources naturelles de la Terre.

## La phrase

**"Ce sont les changements dans les comportements sociaux, stimulés par les politiques adéquates, qui permettront de réduire la consommation en énergie."**

### Le monde en 2025

Un rapport de la DG Recherche de la Commission européenne, intitulé "Le Monde en 2025", fixe une série de grandes transitions, dont celle de l'après-pétrole, qui ne pourra se faire, selon ses auteurs, que sur base d'une assise sociétale suffisante.

**lalibre.be**

POUR ALLER PLUS LOIN  
L'intégralité de l'enquête est disponible en ligne sur le site du CFDD : [www.frdo.be](http://www.frdo.be)

# Concept intégré

► Les leaders politiques, économiques et sociaux ont été sondés sur le développement durable.

► La plupart réagissent de manière très positive.

Comment les leaders politiques, sociaux et économiques perçoivent-ils le développement durable ? Comment perçoivent-ils les mesures de transitions nécessaires pour y parvenir ? C'est ce qu'a voulu savoir le Conseil fédéral du développement durable (CFDD) en organisant une enquête sur le sujet auprès d'un échantillon de 72 leaders issus tant de l'administration, du monde politique, des ONG, des syndicats, d'entreprises, de l'enseignement ou des médias.

Une enquête riche en enseignements et dont il ressort avant tout que le concept de développement durable a considérablement progressé dans les mentalités ces dernières années, y compris celle des décideurs et les per-

sonnes de pouvoir dans notre pays.

Lorsqu'on les interroge sur le bien-fondé du développement durable, ils sont 42 %, dans l'échantillon de personnes sondées, à se déclarer "d'accord" et 22 % "tout à fait d'accord" avec l'affirmation selon laquelle le développement durable constitue un "important levier de changement social". 87 % des répondants considèrent en outre que le développement durable implique tous acteurs de la société. Seuls 10 % des décideurs interrogés estiment que le développement durable est un projet utopiste et 7 % qu'il s'agit là d'un "prétexte pour augmenter le contrôle sur la société."

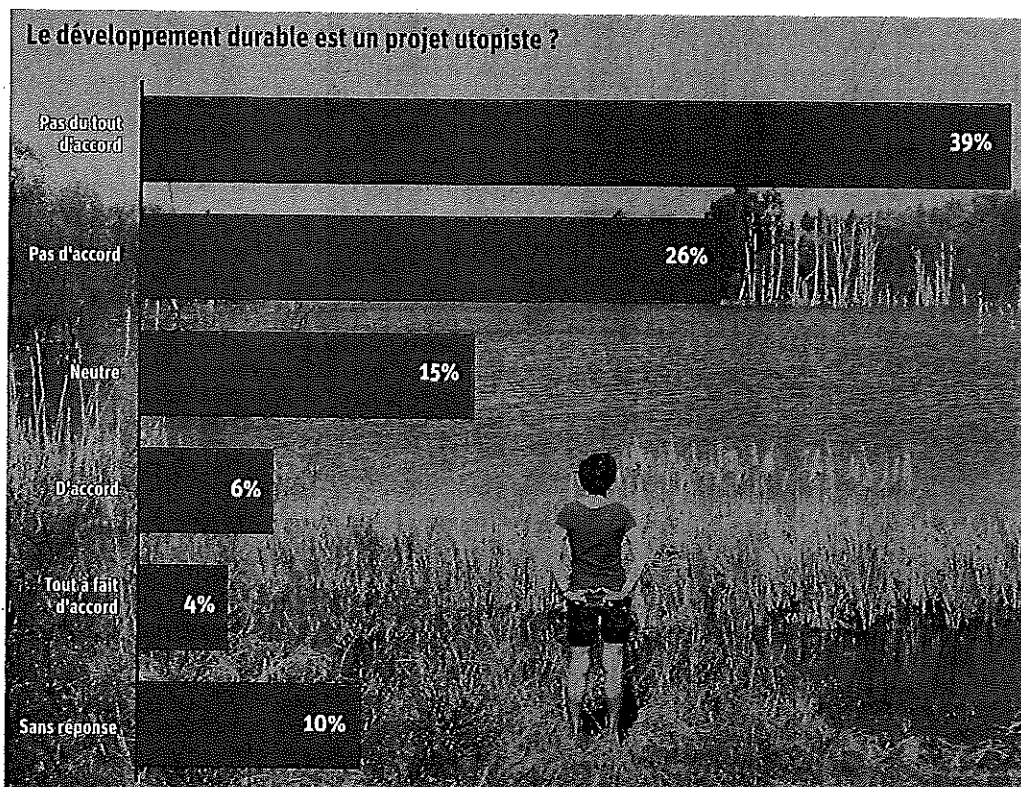
"La perception du développement durable a fortement progressé parmi les décideurs et les leaders d'opinion depuis 2002" peut-on lire dans les conclusions de l'étude. Alors qu'il y a sept ans, le terme était encore considéré comme trop compliqué ou inutile, il semble aujourd'hui "bien compris et intégré dans le discours."

Sur la définition même de ce concept, l'échantillon de décideurs, se rapproche de manière assez consensuelle à celle qui fait du développement durable "l'intégration de l'économique, de l'environnemental et du social."

Autre aspect de l'enquête du CFDD, la série d'images du monde en 2050 suggérées aux participants. "En 2050, les logements seront concentrés, l'espace privé restreint et compensé par un espace public de qualité. Les véhicules individuels seront interdits dans les centres urbains et des petites voitures à hydrogène ou à l'électricité seront partagées par les citoyens" peut-on lire entre autres exemples des images d'Épinal proposées aux leaders d'aujourd'hui.

Ces images sont globalement reçues positivement par les membres de l'échantillon, peut-on lire dans les conclusions de l'enquête (entre 62 % et 85 %).

Le questionnaire propose également plusieurs mesures de transition visant à atteindre ces situations. Des mesures à mettre en place dès 2020 dont par exemple la mise en place d'une mention "dangereuse pour l'environnement" sur certains produits ou l'intériorisation du coût du CO<sub>2</sub> dans le prix. Si certaines ont recueilli un nombre important d'opinions favorables (notamment celles déjà mises en place par les pouvoirs publics) d'autres passaient plus difficilement, comme par exemple l'utilisation rationnée de l'avion de tourisme. G.C.



La Libre Belgique - 25/11/09